

# SFEC

## Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

### Déclaration du groupe CFTC

Dès lors que la France n'est pas parvenue à tenir les objectifs qu'elle s'était fixés en matière de lutte contre le réchauffement climatique et qu'une réflexion est engagée en vue de l'élaboration de la future Stratégie pour l'énergie et le climat (Sfec), il devient indispensable de se doter d'un projet et d'une structure pour gagner en efficacité. C'est tout l'objet de cette résolution qui propose de réformer la gouvernance pour la transition écologique.

Pour la CFTC, ce projet de société doit avant tout permettre aux femmes et aux hommes qui peuplent la planète aujourd'hui et la peupleront à l'avenir de vivre décemment. Cela ne se fera pas sans remise en cause de nos comportements, et ne manquera pas d'engendrer, comme le souligne le texte, « des impacts sociaux, sociétaux et économiques majeurs ». Cependant, les interactions entre ces différents enjeux rendent vaines les politiques publiques conçues uniquement sous l'angle environnemental. La CFTC considère donc que transition écologique, transformation de notre système économique et adaptation de notre modèle social sont à mener conjointement à deux échelons : national et territorial.

Dans cette perspective, le plan redevient « une ardente obligation », avec, comme condition de sa réussite, d'une part, la définition d'objectifs de court, moyen et long terme, et, d'autre part, l'association aux délibérations de toutes les parties prenantes : les corps intermédiaires, représentés ici, mais aussi dans les territoires à travers les CESER. La CFTC est également attachée à la participation des citoyens dans le cadre d'un débat public le plus large possible, et à un Etat arbitre qui coordonne les objectifs nationaux et territoriaux. L'acceptabilité par la population en dépend.

Enfin, pour la CFTC, la transition écologique doit être juste et équitable. Elle devra donc lutter contre toute forme d'inégalité et de discrimination.

Parce que le texte aborde tous ces thèmes auxquels la CFTC accorde une importance capitale et qu'il présente des pistes concrètes, nous votons en faveur de cette résolution. Sincères remerciements aux deux rapporteurs et aux membres de la commission Environnement, pour la qualité de ce travail.